

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 31 mars 2006

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire. Etaient présents : Mme Andrée BRUEL, Mr André VACHERON, Mr Jean Luc DURRIS, Mr Serge TAMAIN, Mme Jocelyne DURIS, Mr Emmanuel FELIX, Mr Jean François BONNE, Mr Jean Paul MERLE

Absents : Mme Séverine GUILLOT, Mr Camille BOURDELIN

Procuration : Mme Séverine GUILLOT à Mr Jean Luc DURRIS.

Mr PACAUD, percepteur présente la situation financière de la Commune. Il est rappelé qu'une augmentation de 2 % a été votée en septembre dernier pour les taxes : d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, ce qui devrait rapporter environ 2700 euros permettant de couvrir diverses dépenses de fonctionnement nouvelles.

Approbation des Comptes administratifs 2005 :

Les comptes administratifs 2005 du budget communal et du budget assainissement sont adoptés à l'unanimité :

Rappel des principaux investissements réalisés en 2005 : frais d'études du PLU, aménagement du champ de foire, construction d'un columbarium, réfection de l'ancien préau, réfection de la toiture de la bibliothèque, acquisition d'une tondeuse, achat du terrain jouxtant le lavoir de Nervieux, achat de parcelles pour la création du chemin des écoliers, achat d'un tracteur, plate forme pour STEP, réfection assainissement bourg et STEP, remplacement pompe à la station.

Approbation des budgets primitifs 2006

Les budgets primitifs communal et assainissement 2006 sont approuvés à l'unanimité.

Budget communal :

Il s'équilibre de la façon suivante :

- section de fonctionnement : 595 638 €
- section d'investissement : 470372 €

les principaux projets 2006 sont les suivants :

- transformation de l'ancienne mairie en maison des associations : 99 576 €
- agrandissement maternelle : 34 720 €
- réfection des lavoirs de Nervieux et Grénieux : 35 100 €
- aménagement chemin de la fontaine : 8000 €
- aménagement aire pique nique et jardin public : 3 687 €
- construction d'un hangar pour le matériel communal : 30 000 €
- Pose de coussins berlinois devant l'école : 15 000 €
- Plafond suspendu 6^{ème} classe : 25 00 €
- Création du site internet de la Commune : 3500 €

Associations : les subventions aux associations ont été reconduites pour un montant total de 3 252 €

Budget Assainissement :

Il s'équilibre de la façon suivante :

- section de fonctionnement : 51 642 €
- section d'investissement : 143 355 €

TRAVAUX ASSAINISSEMENT 2006 :

Le programme des travaux d'assainissement 2006 est le suivant : Mise en séparatif secteur le Poteau et collecte eaux pluviales route de St Foy et chemin de RIOU , création d'un déversoir en entrée de la station de Grénieux, Remplacement des regards sur antenne de Grénieux, pour un montant total de 75 599 euros.

P.L.U. : Une réunion de présentation du projet de PLU a eu lieu à la salle Jeanne d'Arc le vendredi 24 mars 2006. Le projet se poursuit avec la consultation des services extérieurs (DDE/DDAF). Le projet définitif devrait être voté courant le 2^{ème} semestre.

RENOVATION ANCIENNE MAIRIE : Les travaux devraient démarrer au 2^{ème} trimestre. Une réunion de concertation avec les associations est à prévoir pour fixer les modalités pratiques (déménagement, occupations temporaires).

ZONE ARTISANALE:

. Adoption du règlement de la zone artisanale, qui a pour but de fixer les droits, charges, obligations et servitudes d'intérêt général des acquéreurs de terrain compris dans la zone artisanale des Longes.
. Le Conseil municipal décide de confier les travaux d'éclairage de la ZA les Longes au SIEL, la participation de la Commune s'élève à 5 888 €

VOIRIE 2006 :

Suite à la réception de nouveaux devis, le conseil municipal décide de la réfection des chemins suivants : allées du cimetière, impasse du coin, chemin du coin, chemin des sables, le montant de ces travaux sera imputé sur le droit à tirage auprès de la Communauté de Communes.

SERVICE ASSAINISSEMENT : Dans le cadre du règlement d'assainissement, le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le marché triennal à bon de commande, pour la construction des branchements aux réseaux d'assainissement.

LA POSTE : Suite à la rencontre avec la Direction de la Poste , Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal de la décision de la Poste de fermer le bureau de Nervieux en septembre 2006 et regrette une telle décision qui portera préjudice aux clients domiciliés au village. Une réunion d'information sera prochainement organisée avec les commerçants afin d'étudier la possibilité de créer un point poste permettant de garantir aux habitants, un service minimum.

FONPEL :

Le Conseil municipal donne son accord de principe pour l'adhésion à un régime de retraite pour les élus par le biais d'un régime de capitalisation permettant l'obtention d'une rente viagère.

PARKING : Une nouvelle enquête parcellaire simplifiée se déroulera du 24 avril au 10 mai 2006 inclus dans le cadre du projet de création d'un parking pour l'école, la Mairie et l'Eglise. La population est invitée à consigner ses observations sur le registre tenu en Mairie ou par courrier fermé adressé à Monsieur le Commissaire Enquêteur.

DIVERS :

. Cabane des Chasseurs : il sera demandé à l'association de préciser son projet et de fournir plans et descriptifs.

.Le devenir incertain de l'association ARCADIA est évoqué : la demande de contribution financière de la Commune est rejetée dans l'attente d'informations plus précises sur la situation.;

. le conseil municipal est informé d'un arrêté préfectoral portant obligation d'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs auxquels la commune est exposée. Le plan RNT est consultable en Mairie et porte essentiellement sur l'existence d'une zone inondable non habitée dans le secteur des Chambons. Le conseil municipal est informé de la création d'une association ayant pour titre FOREZ RANDO dont l'objet est la découverte du forez, pratique du tout terrain, balades, randonnées...